PRÉFÈTE
DE LA SOMME
Liberté
Égalité
Fraternité

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

COMMUNIQUE DE PRESSE

Amiens, le 6 février 2021

RISQUE DE DEBORDEMENT DES COURS D'EAU
POINT DE SITUATION

Le département de la Somme est placé en vigilance orange depuis le 3 février à la suite de l'accumulation des précipitations de ces dernières semaines et dans la perspective de celles attendues dans les jours à venir.

Les sapeurs-pompiers mènent des reconnaissances sur tous les secteurs susceptibles de faire l'objet d'inondations mais rien de significatif n'est à noter.

La D113 (entre Villers-Bocage et Rubempré) est toujours fermée à la circulation.

La préfète de la Somme réunit quotidiennement depuis le 4 février l'ensemble des acteurs concernés afin d'évaluer la situation et d'anticiper les conséquences d'éventuels débordements.

Les maires des communes concernées sont tenus régulièrement informés par courrier et par SMS et une ligne téléphonique dédiée aux élus a été créée.

Ce jour, la situation reste stable, des précipitations modérées sont attendues dans la soirée, les débits et niveaux des cours d'eau sont toujours sous surveillance.

A la demande de la préfète de la Somme, les services de l'État, les communes, le Conseil départemental et les différents gestionnaires des cours d'eau, du fleuve Somme et du canal du Nord vérifient l'état des ouvrages et les éventuels embâcles pouvant freiner l'écoulement des eaux et se coordonnent pour réguler le débit et limiter la hausse du niveau des eaux.

La préfète appelle à la prudence face à l'évolution de la situation.

Service communication et représentation de l'État

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr

PrefectureSomme @Prefet80

51, Rue de la République
80000 Amiens